Les Archers de Saint Loup sont heureux de vous inviter
à leur concours de tir en salle 2x18m

Concours du mercredi 16 décembre 2026

Horaires de départ	Départ 1
Ouverture Greffe	20h35
Inspection du matériel	20h50
Entraînements 3 volées	20h55
Début du Tir	21h
Rythme des Tirs	AB

Tarifs concours : sur place ou virement
FR76 1558 9351 4700 0866 8304 468

⚠ **IMPORTANT POUR LES VIREMENTS :** Merci de bien préciser dans le libellé du virement : « **Compétition du mercredi 16 décembre 2026** »

Jeunes : 6 euros ---------- Adultes : 8 euros

ACCÈS A LA SALLE :
Coordonnés GPS :48°03'43.2"N 1°30'39.6"W
Salle des Archers, Pole Tennis du pays de Chateaugiron
Rue du petit bois, 35530 Noyal-sur-Vilaine (juste à la sortie de Domloup)

Licence avec photo ou pièce d'identité.
Chaussures de sport obligatoires, tenue selon l'article I.C.12 du règlement sportif F.F.T.A. en vigueur.

Inscriptions avant le 12 décembre 2026 12h00
Inscriptions par formulaire Google Forms
https://forms.gle/Qwx5Q2D2yvhAQKtT6
en cas de dysfonctionnement Mail :
chalmelarnaud35@gmail.com
Règlement sur place le jour du concours.
Pas de règlement par CB

Les Archers de Saint Loup sont heureux de vous inviter
à leur concours de tir en salle 2x18m

Concours du mercredi 16 décembre 2026

Règlement du concours :

- Le club des Archers de Saint loup se réserve le droit d'annuler le départ si le nombre de participants n'est pas atteint à 12 archers .
- Les places sont limitées à 22 archers.
- Le temps de pause est décidé par l'arbitre.
- Pas de buvette.

Type d'arc	Catégorie d'âge	Type de blason	Diamètre
Arc Classique	U11(10 m sur blason de 60 cm, hauteur du centre du blason : 1,10 m)	Monospot uniquement	**Ø 60 cm**
Arc classique	U13	Monospot uniquement	**Ø 60 cm**
Arc classique	U15	Monospot ou trispot	**Ø 60 cm**
Arc classique	U18 à S3	Monospot ou trispot	**Ø 40 cm**
Arc à poulies	U15 (U13 - U15) à U18 - S3	Monospot ou trispot	**Ø 40 cm**
Arc nu	U13 - U15	Monospot	**Ø 60 cm**
Arc nu	U18 - U21	Monospot ou trispot	**Ø 40 cm**
Arc nu	S1 à S3	Monospot ou trispot	**Ø 40 cm**

Attention:

- Lors de votre inscription un mail de vos réponses vous sera renvoyé automatiquement
- En cas d'un grand nombre de demandes, le club des Archers de Saint loup se réserve le droit de réaliser une sélection des archers inscrits

- ***Un mail de validation de votre départ sera envoyé après la date de fin d'inscriptions le Dimanche a 13h***

Information:
sur vos droits« Informatique et Libertés »
Voir page 3

Les Archers de Saint Loup sont heureux de vous inviter
à leur concours de tir en salle 2x18m

Concours du mercredi 16 décembre 2026

Les informations recueillies dans le Formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par M. Chalmel Arnaud membre du bureau des archers de Saint-Loup.
La base légale du traitement des données est "Compétitions".
Les données marquées par un astérisque dans le questionnaire doivent obligatoirement être renseignées.
Dans le cas contraire, l'inscription au concours ne sera pas prise en compte.
Les données collectées seront conservées pendant la saison 2025/2026 et transmises uniquement à : chalmelarnaud35@gmail.com
Vous pouvez demander leur effacement ou exercer votre droit à la limitation de leur traitement.
Vous pouvez, à tout moment :
- Retirer votre consentement au traitement de vos données.
- Vous opposer au traitement de vos données.
- Exercer votre droit à la portabilité de vos données.

Consultez le site cnil.fr pour plus d'informations sur vos droits.
Les informations recueillies dans le formulaire seront enregistrées dans un fichier informatisé.
Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données vous pouvez contacter M. chalmel Arnaud, membre du bureau des archers de Saint Loup.
Mail : achalmel@hotmail.fr
Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.